

Séance plénière CESER du 20/10/11
Orientations Budgétaires du CRA
Déclaration de la CGT

Monsieur Le Président,
Chères et chers collègues,

Depuis 2009, nous évoquons les conséquences des réformes, notamment fiscales, sur les budgets des collectivités et plus particulièrement sur celui des régions. La fin de l'autonomie fiscale de la collectivité régionale est, à ce jour, avérée. Avec la décision par l'Etat de geler les dotations qu'il verse, la baisse prévisible des ressources des collectivités locales va avoir, à terme, des conséquences sur les habitants de notre région. Ajouté à la politique nationale d'austérité conduite par le gouvernement qui privilégie pour satisfaire les marchés financiers, la réduction des déficits au détriment de la relance de l'activité économique, nous avons tous les ingrédients pour que, 2012, connaisse une baisse des investissements. **Ils sont pourtant nécessaires pour préparer l'avenir et parer une nouvelle récession** dont les effets sont difficilement mesurables aujourd'hui.

Nous avons toutefois l'espoir que 2012, année, d'échéances électorales majeures, soit celle d'un renouveau et d'un changement où d'autres politiques répondent aux revendications sociales de créations d'emplois industriels et publics, de justice fiscale et de redistribution de richesse. C'est pourquoi, la CGT s'étonne que le C.R.A envisage de présenter un budget, pour 2012, en diminution par rapport à celui présenté en 2011. Nous nous inquiétons d'un tel choix.

- Alors que la situation financière de la collectivité n'a jamais été aussi bonne, comme le rappelle l'introduction au document sur les OB,
- Alors que les besoins, tant en investissement qu'en fonctionnement n'ont jamais été autant nécessaires pour soutenir l'activité économique et créer de l'emploi,

La collectivité régionale, « pour préserver l'avenir », proposerait de diminuer les crédits des dépenses récurrentes tant en fonctionnement qu'en investissement ! **Notre organisation condamne cette stratégie** qui ne correspond ni aux capacités financières de la région ni aux besoins de l'Aquitaine et des aquitains.

Pour la CGT, la priorité doit être la formation professionnelle : les besoins sont grands.

Avec 30.7 € par habitant dépensés en 2009 à ce titre pour une moyenne nationale de 33.6 € et 36.1 € hors Ile de France, la région Aquitaine est loin d'être la première en matière de mobilisation de crédits pour la formation professionnelle. Elle est la 4^{ème} région la moins bien placée des 22 régions métropolitaines. Nous pouvons, nous devons faire plus pour la formation. C'est un investissement pour l'avenir social en Aquitaine, un moyen pour valoriser le travail des salariés et assurer la maîtrise du progrès des techniques.

Selon l'INSEE les salariés aquitains dans l'aéronautique, seraient moins qualifiés que ceux de Midi Pyrénées. Qu'attend-on pour investir davantage dans la formation des salariés d'un secteur de pointe dans notre région en s'appuyant sur le pôle « Aérospace valley » (dont l'Aquitaine vient de prendre la présidence) et le centre de LATRESNE dont la CGT a salué la reprise par la région à un moment où, de nouveau, l'Etat se désengageait ?

Dans tous les secteurs où les approches environnementales et le développement durable doivent être pris en compte, les besoins sont grands en formation afin de permettre aux salariés de ces secteurs de développer des compétences pour améliorer les conditions de vie et de travail. Je ne citerai que le secteur du Bois et de la Forêt, si durement touché par 2 tempêtes successives.

Pour sortir de la crise, il faut des créations d'emplois notamment industriels et de services publics, rémunérées avec les qualifications reconnues et des droits d'interventions pour les salariés. Ils ont leur mot à dire quant aux besoins dans l'entreprise et dans les territoires. La CGT regrette que cet aspect du fonctionnement de la vie démocratique dans la région soit si peu souligné dans les orientations.

Depuis des années la politique de désendettement, place la Région Aquitaine en tête des régions les moins endettées. Si les ressources fiscales ou celles provenant des dotations diverses sont contraintes, elles ont toujours été suffisantes, jusqu'à maintenant, pour permettre, compte tenu de la réalisation des objectifs, de recourir faiblement à l'emprunt. Comme nous l'avons déjà dit, recourir à l'emprunt est normal lorsqu'il s'agit de financer des investissements nécessaires à la préparation de l'avenir ?

Il serait étonnant que l'Aquitaine ne puisse avoir accès à l'emprunt ! Dans le cas où les banques seraient frileuses, des solutions sont possibles. Les 6 associations d'élus et plus de 50 collectivités viennent de se prononcer pour la création d'une « **Agence de Financement des Collectivités territoriales** ». Ce qui devrait permettre de lever 5 Milliards d'€uros d'emprunts soit 25 % du flux annuel du secteur local ?

La CGT revendique, depuis des années, la création un **Pôle financier public**. Il est utile et nécessaire et encore plus depuis la crise financière de 2008. Tout le monde, y compris le gouvernement, s'y réfère aujourd'hui. Il ne s'agit pas de faire des banques de futurs « crédit lyonnais » !

Pour la CGT, placé sous un contrôle public et social, notamment des élus mais aussi des représentants de la société civile et les organisations syndicales, un tel pôle doit mettre en réseau un ensemble d'institutions économiques et financières de statut public et semi-public. Il aura pour rôle de mobiliser les fonds nécessaires au soutien et au développement des activités productives, de l'emploi et des services publics dans les territoires. Les collectivités locales, qui assurent 70 % des investissements publics, pourraient ainsi disposer des moyens nécessaires à leurs besoins.

Les moyens existent. Encore faut-il vouloir les mettre en œuvre après avoir déterminé les priorités sur lesquelles la collectivité doit se mobiliser. **La priorité n'est certainement pas à la diminution des crédits nécessaires à la satisfaction des compétences de la région.**

Je vous remercie.